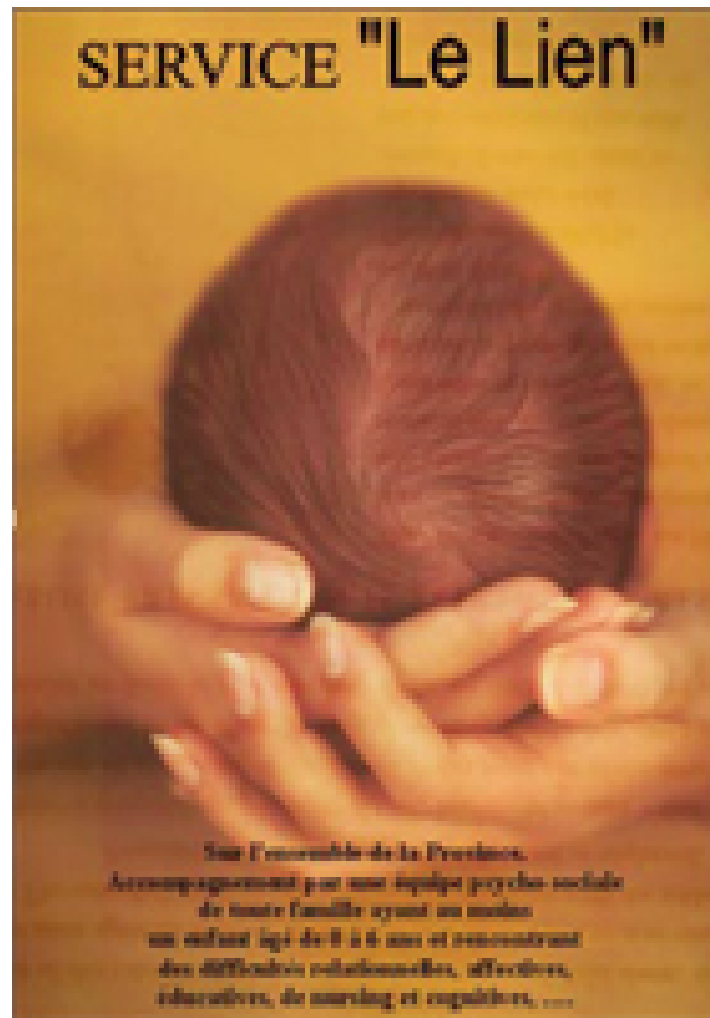




IMAJE « Le Lien »

Rapport d'activités
2021





« Les premières années de la vie sont comme les premiers coups d'une partie d'échecs, ils donnent l'orientation et le style de toute la partie, mais tant qu'on n'est pas échec et mat, il reste encore de jolis coups à jouer ».

Anna FREUD

1. *Le Lien* : origine et réflexions

Le service « Le Lien » se caractérise par diverses spécificités qui s'imbriquent autour de l'accompagnement réalisé au sein des familles. Il y a plus de 20 ans, en février 1999, lors de sa création, le service était novateur en proposant une approche sur le long terme, avec un temps de présence au domicile pouvant aller jusqu'à cinq demi-journées par semaine, dans la toute petite enfance.

Le Lien s'inscrit dans la continuité, la permanence.

Tout au long de ces années, nous avons souvent rencontré non pas « l'enfant-sujet », mais plutôt « l'enfant-objet », objet de ses parents et dans ce contexte, notre questionnement est de comment aider les parents à quitter le monde de l'emprise sur son enfant pour s'ouvrir à l'intersubjectivité, c'est-à-dire « l'aider à reconnaître que soi et l'autre sont des personnes distinctes ayant chacune des intentions, des désirs différents » (GOLSE 2006).

Pour se développer, un enfant a besoin de ce que l'on appelle la « Toute Puissance Infantile », qui va l'aider à s'approprier les fonctions qui sont contenues dans son corps tout au long de son développement, comme par exemple prendre un objet et le jeter. De ce moment où il a le sentiment qu'il peut tout faire, quand il veut et comme il le veut, l'enfant doit trouver face à lui un adulte suffisamment consistant pour lui dire « ok, mais dans certaines conditions » ! Ce cadre qui sera mis par l'adulte l'enseignera sur comment faire ce qu'il veut, mais pas au détriment de l'autre. Ainsi, petit à petit, il va apprendre que « l'autre existe ». L'enfant grandit dans l'interaction avec sa famille qui interagit dans un groupe social.

Nos postulats:

Nous sommes convaincus que pour soigner le lien qu'un enfant va construire avec ses parents, il faut s'y prendre à l'avance ! Au plus tôt on peut commencer un accompagnement, voire avant la naissance, au mieux sera l'évolution.

La puéricultrice donne une présence tout à la fois ferme et souple sur laquelle le parent peut compter. Cette présence ponctuelle peut aider le parent à se réapproprier la fonction de lien nécessaire pour éduquer son enfant.

Lettre à ...

Chère Madison,

Tu vis dans une caravane, isolée de tout au milieu d'un bois. Au départ, vous étiez 6 à vivre là, maman aime sa caravane, son terrain ; elle ne comprend pas que c'est petit, qu'un enfant a besoin d'autre chose. Elle vous aime, elle veut vous garder près d'elle et a du mal à vous faire grandir. L'extérieur lui fait peut-être peur. Elle ne me raconte pas son histoire, elle la garde pour elle avec certainement des souffrances. Voilà 4 ans que je viens chez toi, tes frères ont été placés l'année dernière, c'est difficile pour toute la famille d'être séparés, mais ils avaient besoin d'espace, de soins. Heureusement, ils continuent d'exister dans le cœur de papa et maman. Ils vous en parlent souvent et font des projets pour les visites.

Depuis un moment, ça devient compliqué pour toi aussi, tu as de l'eczéma, tu te grattes surtout la nuit, des poux sont venus dans tes beaux cheveux et on a dû les couper. Tu es encore plus belle comme ça. Maman était triste mais tu as plein de croutes dans les cheveux, elle a essayé de te soigner mais ça ne va pas.

Ils mettent trop de temps avant de te soigner. Ils sont de bonne volonté, te regardent avec beaucoup de fierté mais ce n'est pas suffisant. Nous, les professionnels de la petite enfance, nous ne pouvons pas te laisser comme ça. Ils t'aiment très fort, je le sais. Tu leur dis souvent, mais je pense qu'ils sont au maximum de leurs compétences, on doit le comprendre et l'accepter.

Maintenant, mon travail s'arrête. J'ai passé de magnifiques après-midis à jouer, chanter, danser. Que de beaux souvenirs ! J'espère que tu les garderas dans ton cœur. Continue de bien grandir, profite de la vie. Tu vas probablement rentrer dans une institution comme tes frères et je souhaite que tu fasses de belles rencontres.

Bises,

Chantal

2. Composition de l'équipe

COURTOY Sylvie, *Directrice Pédagogique* ;

ANCIAUX Lydwine, *Coordinatrice*, TP ;

GREGOIRE Bénédicte, *Puéricultrice*, 4/5 T ;

HOUTAIN Chantal, *Puéricultrice*, TP ;

LAMBOT Vanessa, *Puéricultrice*, TP ;

MALFOY Nathalie, *Puéricultrice*, ½ T ;

MASSET Eveline, *Puéricultrice*, TP ;

MEUNIER Mélanie, *Puéricultrice*, 9/10 T ;

PIELTAIN Véronique, *Puéricultrice*, ½ T ;

WARZEE, Nathalie, *Puéricultrice* 4/5 T.

En 2021, notre équipe de puéricultrices est composée de 6½ équivalents temps plein.

La dynamique de l'équipe :

Le choix du type d'intervenant, pour réaliser ce travail d'accompagnement en famille, s'est porté sur le métier de *puéricultrice* dans l'idée de proposer une expertise la plus proche du terrain possible. L'optique de travail s'apparente à une dynamique relationnelle, de participation active, d'accompagnement concret, dans les gestes du quotidien (nursing, repas, bain, jeux, bricolages, promenades, ...). Les puéricultrices, quand elles ne sont pas en famille (parce que leur temps de travail n'est pas complet ou parce qu'une famille annule une prestation) vont donner un coup de main dans leur crèche de référence, qui dépend également du même pouvoir organisateur que le service dont elles dépendent. Ce qui leur permet, par la même occasion, de souffler un peu en dehors d'un vécu souvent intense en famille.

Les puéricultrices sont encadrées par une *coordinatrice* qui a un rôle de prise de recul nécessaire à l'aide. Elle permet d'identifier et de comprendre l'idéologie qui domine dans le système familial. Elle a un regard extérieur et cadrant permettant d'affiner et de recentrer l'observation, notamment

lorsqu'il s'agit de s'interroger sur les notions de sécurité, d'intégrité, de mobilisation au changement ou de danger.

Elle donne les indicateurs de changement et veille à ce que le travail ne soit pas parasité par des croyances personnelles, par de fausses représentations de ce qu'est un lien d'attachement. C'est la coordinatrice qui veille à objectiver et à conceptualiser l'observation, sur base des éléments relatés et retranscrits par la puéricultrice, au travers des rapports et grilles qu'elle remplit, avec ou sans le parent.

La *directrice pédagogique* est disponible au quotidien pour répondre aux questions particulières qui peuvent émerger en cours de travail, pour accompagner un positionnement quant à la décision de prendre ou non en charge une situation, ainsi que pour évaluer l'opportunité de maintenir ou non un accompagnement.

3. Quelques informations sur le service

Le Lien s'adresse à toutes les familles :

- ayant au moins un enfant âgé entre 0 et 5 ans (c'est-à-dire avant l'âge d'obligation scolaire). A partir du moment où ce critère est rempli, nous pouvons également intervenir auprès de frères et sœurs plus âgés, ne serait-ce que pendant les périodes de congés scolaires. Nous pouvons également intervenir pendant la grossesse ;
- vulnérables et/ou à risques de négligences graves ou de maltraitance (physique ou psychologique) ;
- dans des situations de fragilités diverses : émotionnelle (instabilité, fatigue importante, découragement, ...), psychologique (trouble de la personnalité, dépression (post-partum), ...), handicap (physique ou mental), éducatives (méconnaissances, manque de repères et/ou de modèles, immaturité, absence de réseau, ...), sociales (isolement, difficultés financières, assuétudes, ...).

Le contexte d'intervention :

Le service se situe du côté de la *prévention* dans le sens où en intervenant au plus tôt on maximise les chances de mobilisation, de changement et d'évolution positive de façon à éviter un éloignement familial.

Le service mise sur une forme de « *compagnonnage* » des parents, le « faire avec ». C'est par la création d'un lien de confiance, dans le quotidien de la famille, que le travail va pouvoir s'amorcer. Et cela nécessite du temps.

La création de ce lien de *confiance* est rendue possible grâce à l'intensivité de la présence en famille, (des périodes de trois heures par jour), grâce à la fréquence de l'accompagnement (de deux à trois fois par semaine habituellement mais cela peut aller jusqu'à cinq fois par semaine) et grâce à la durée du suivi (plusieurs mois voire plusieurs années).

Le regard que pose la puéricultrice sur chaque membre de la famille est déterminant dans l'élaboration de l'estime de soi. Permettre que le parent ne se sente pas jugé mais au contraire reconnu, compris, valorisé, encouragé, soutenu, ayant de l'importance pour quelqu'un, digne d'intérêt... cela nous semble être la base nécessaire à l'élaboration du lien étant donné le

caractère primordial de la réponse à tous ces besoins pour la construction d'une personnalité stable et capable de donner à son tour.

L'intérêt est d'accompagner le parent dans les gestes du quotidien, de lui apprendre certaines compétences ou une manière d'être en relation en lui « montrant l'exemple », de renforcer le lien en l'encourageant, de maintenir l'évolution en le valorisant, ... de servir de « miroir-modèle » pour qu'ensuite le parent puisse s'approprier une manière d'être avec son enfant, au niveau de la réponse aux besoins de son enfant ainsi que dans l'interaction avec lui.

L'accent est également mis sur la réflexion et la verbalisation. Réfléchir avec le parent à la façon d'être avec les autres et principalement avec leurs enfants. Verbaliser, dire les choses, mettre en mots, accompagner et encourager par la parole, de façon à soutenir le développement de l'enfant. C'est en valorisant ses actions que l'enfant se sentira encouragé et suffisamment en confiance pour les répéter, ainsi que pour expérimenter de nouveaux mouvements, pour oser de nouvelles expériences et dès lors développer d'autres compétences. C'est ainsi finalement que l'enfant grandit, tout simplement.

Le territoire et le temps d'intervention :

- Sur l'ensemble de la Province de NAMUR et une partie des provinces limitrophes (Luxembourg, Hainaut, Brabant Wallon) ;
- Les heures d'activités sont grosso modo de 8h à 16h30. Toutefois, il arrive de dépasser ce créneau horaire en fonction des besoins (si visite à l'hôpital, examen médical, souci urgent, ...).
- Les prestations se déroulent deux fois (parfois plus) par semaine par périodes d'une demi-journée (environ 3 heures au domicile).

« Être les compagnes du quotidien »

C'est grâce à ce lien que peu à peu, le parent pourra faire confiance à l'intervenante et progressivement intégrer dans ses pratiques habituelles les conseils donnés et les activités proposées.

Lettre à ...

Ma petite Céleste, cela fait 4 ans que j'interviens auprès de toi et tes parents,

Ta maman a été méfiante au début et puis a bien évolué dans son cheminement avec toi et avec tes sœurs. Elle doit encore continuer à travailler certaines choses comme les limites mais, elle peut maintenant avancer seule.

Ton papa est un bon soutien pour elle, même s'il a ses difficultés aussi. Notamment la boisson qui pour moi est beaucoup moins présente dans le quotidien qu'avant.

Au départ, vous viviez dans un appartement sombre, où ta maman ne se sentait pas en sécurité et où ton papa a été agressé par les voisins, et où tes sœurs ont vécu très peu car, suite à des soucis elles ont dû être placées. Et toi, tu n'y évoluais pas beaucoup.

Ensuite, tes parents ont décidé de changer de logement pour votre sécurité à tous. Et vous avez emménagé dans un appartement beaucoup plus lumineux.

Là tout a bien évolué, avancé : ta maman se sentait mieux, ton papa était toujours en train de trouver des idées pour ranger et arranger l'appartement pour toi et tes sœurs.

Et toi, tu as totalement changé, tu étais plus épanouie, souriante, éveillée.... Tu t'intéressais à tout, tu as commencé à bien jouer et on a pu constater une belle évolution chez toi et tu as continué à bien grandir.

Depuis tout a continué à évoluer, même avec tes sœurs. On pouvait parler de tout avec tes parents.

Ta maman a eu difficile de te mettre à la crèche, mais à force d'en parler et de la rassurer, elle a pu le faire. Ce fut aussi compliqué pour te mettre dans ton lit dans ta chambre, mais elle y est arrivée, en lui parlant et en lui expliquant très souvent. Et pour l'école ça a été pareil, mais elle a pu le faire aussi.

Et aujourd'hui, elle peut dire que c'est difficile pour elle de se séparer, mais que c'est bien et important pour vous.

Tu as un peu plus de 4 ans et il est temps pour moi de vous laisser, on a parcouru un beau chemin et tes parents sont capables de s'occuper de toi seuls.

Tes sœurs aussi reviennent de plus en plus à la maison et cela se passe relativement bien. Là aussi on peut voir une belle évolution.

Je suis très contente de vous avoir connus et d'avoir pu vous soutenir. Tu m'as fait rire quelques fois et tes parents aussi 😊

Je vous souhaite le meilleur et surtout le retour de tes grandes sœurs et que votre petite famille soit réunie.

Belle continuation à tous,

Eveline.

4. Mandat, triangulation et partenariat

Mandat

Toute demande d'intervention du service « Le Lien » passe par un tiers professionnel. Celui-ci décrit la situation, nomme le problème identifié, exprime les difficultés observées ainsi que les objectifs à poursuivre par notre intervention.

Cela peut être un service de l'aide à la jeunesse (SAJ ou SPJ) mais également tout service intervenant auprès de la famille (SSM, PMS, CPAS, ONE, Maternité, ...).

Triangulation

Le service mandant reste présent tout le long de l'accompagnement, notamment lors des évaluations (après trois mois ou plus tôt si nécessaire), lors de difficultés qui nécessitent sa présence (dans la décision de poursuivre ou non, dans la recherche d'un autre service, dans la nécessité d'un recadrage, ...), lors de la fin de l'accompagnement.

Partenariat et collaboration de réseau

Lorsque plusieurs intervenants suivent une famille, nous nous coordonnons afin d'ajuster nos pratiques à la situation familiale. Et ceci pour situer « qui fait quoi » et répartir les objectifs poursuivis en fonction des missions de chacun, pour clarifier le rôle et la place de chacun aux parents et pour ne pas se retrouver ensemble au même moment au domicile.

Nous nous rencontrons lors de réunions soit, la majorité du temps, en présence de la famille, soit entre intervenants. L'absence de la famille lors de rencontres entre professionnels suscite souvent des questions éthiques. Nous pensons qu'il est parfois judicieux de se parler uniquement entre professionnels, notamment lorsqu'il y a divergence de points de vue, lorsque nous n'arrivons pas à nous accorder, lorsque certaines observations nécessitent une réflexion sur la suite à donner avant d'en parler, dans tous les cas, à la famille.

Le travail en réseau est primordial, mais demande de nombreux ajustements et beaucoup de temps. Il est indispensable de partager les interventions autour des situations de plus en plus difficiles et lourdes notamment en termes de santé mentale. Il ne s'agit pas de diluer la responsabilité, mais de la mesurer, de la partager.

Voici un aperçu des différents secteurs avec lesquels nous sommes amenés à travailler :

- Secteur petite enfance : crèches, accueillantes, PEP's ONE,
- Secteur scolaire : écoles, PMS,
- Secteur santé mentale : SSM, équipes pluridisciplinaires, équipes mobiles, services spécialisés, hôpitaux, spécialistes, unité de pédopsychiatrie,
- Secteur accompagnement de l'adulte : CPAS, service d'aides familiales, service d'accompagnement de l'AVIQ, ATD, centres d'accueil,
- Secteur familles : maisons maternelles, AMO, Espace rencontre,
- Secteur jeunesse : service de placement AAJ, SASPE, SRJ.

5. Mandants 2021

Mandants

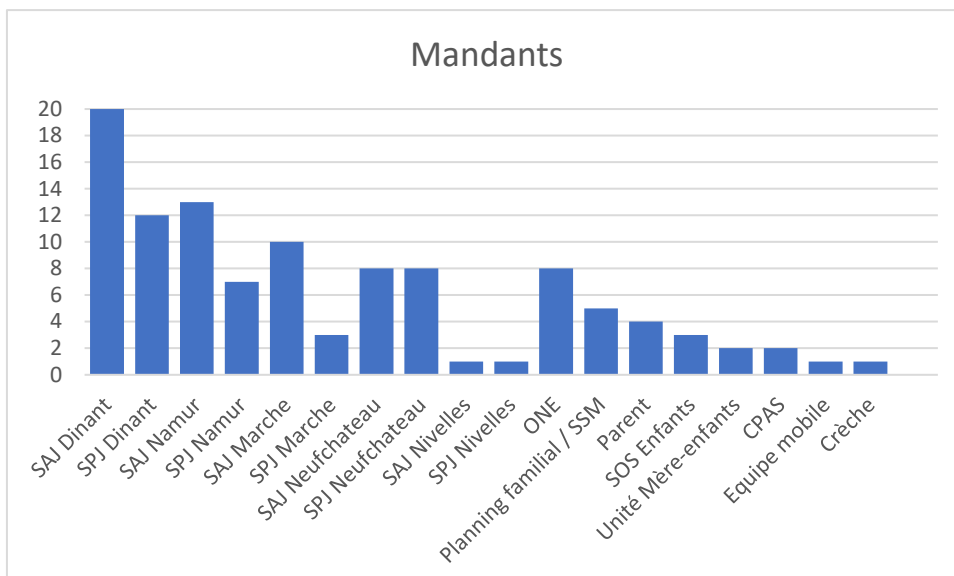
MANDANTS	
SAJ Dinant	20
SPJ Dinant	12
SAJ Namur	13
SPJ Namur	7
SAJ Marche	10
SPJ Marche	3
SAJ Neufchateau	8
SPJ Neufchateau	8
SAJ Nivelles	1
SPJ Nivelles	1
ONE (maternité ou suivi)	8
Planning familial / SSM	5
Parent	4
SOS Enfants	3
Unité Mère-enfants	2
CPAS	2
Equipe mobile	1
Crèche	1
TOTAL	109

De plus en plus de demandes émanent directement de la maternité ou d'autres services de première ligne. Proportionnellement à l'ensemble des demandes, le nombre de celles qui nous arrivent hors SAJ-SPJ représente presque un quart des demandes et ce chiffre a doublé par rapport à l'année passée.

Ce qui pose la question de l'intervention financière car un suivi hors contexte « aide à la jeunesse » doit être pris en charge financièrement par le parent (avec aide possible du CPAS). Or cela peut représenter un frein à l'acceptation de notre service dans des situations déjà fragilisées à différents niveaux.

Nous remarquons également que le nombre des demandes n'a pas tellement faibli malgré le contexte sanitaire particulier, liée à la pandémie de coronavirus et au confinement qui s'en est suivi, à partir de mars 2020.

Au contraire, les demandes sont toujours bien présentes et le contexte familial s'avère souvent tendu, empreint de violences diverses et de difficultés multiples tant certaines familles ont souffert de l'isolement dans lequel elles se sont retrouvées étant donné le confinement mis en place par les autorités nationales. Repliées sur elles-mêmes, esseulées, elles ont dû maintenir la tête hors de l'eau ne pouvant compter que sur leurs propres ressources. C'est ainsi qu'au sortir du confinement nous avons pu retrouver des parents essouffés, épuisés, accablés, ... ne sachant plus que faire pour s'en sortir au milieu de leurs difficultés multiples ni pour maintenir une énergie et un investissement nécessaire à la prise en charge de leur(s) enfant(s).



Lettre à ...

Lettre à Louis,

Si petit et avec un parcours et début de vie bien compliqués.

Dès ta naissance, plusieurs interventions chirurgicales nécessaires à ta santé sont programmées. Tes parents ayant des difficultés sont aidés par le service « Le Lien ». Ton papa est bien présent, un peu plus que ta maman.

Au fil des semaines, ton quotidien sera d'évoluer entre une maman brusque, froide, dure, peu chaleureuse et j'en passe et un papa qui lui, peut te donner des bisous, te calmer, t'endormir mais ne peut pas toujours être présent auprès de toi.

J'ai essayé de montrer, apprendre à ta maman comment te manipuler, te porter, te traiter avec douceur et respect, cela n'a pas été possible ou fort peu. Avec ton papa, il y avait entre vous une belle complicité.

J'étais soulagée de te savoir à la crèche plusieurs jours par semaine, là tu pouvais courir, découvrir, bouger et expérimenter l'autonomie et le contact avec d'autres enfants.

Après plusieurs mois passés auprès de « ta famille » à jouer, « gendарmer » avec maman et papa, te « protéger », une école de plein air a été mise en place pour toi. J'espère que tes parents sont à même de pouvoir t'y conduire. Cette « école » est importante pour toi, ton épanouissement, que tu sois entouré de bienveillance et de toute l'attention que tu mérites et qui est nécessaire à ton développement.

Je ne sais pas si ma présence à un moment donné a pu aider tes parents, mais ce qui me réconforte, c'est qu'au fond de mon cœur, je sais que TOI, cela t'aura AIDE, je ne t'ai pas abandonné, je t'ai laissé poursuivre ton chemin.

Avec toute ma tendresse,

Nathalie

6. Motifs d'interpellation

Les demandes d'intervention peuvent être acceptées à partir du moment où elles correspondent à un des motifs d'interpellation précisés ci-dessous. Ces motifs correspondront ainsi aux objectifs de travail qui guideront notre intervention.

- **Soutien à l'adulte:**

- Travail éducatif (mise en place des limites, régularité médicale, scolaire, cohérence, hygiène, ...);
- Aide au nursing ;
- Compétences parentales (rassurer, reconnaître, consolider, accompagner, soutenir et faire émerger) ;
- Attachement de la mère vers l'enfant.
- Préventions éducatives (autre enfant placé, maltraitance physique et/ou sexuelle) ;

- **Aide sociale:**

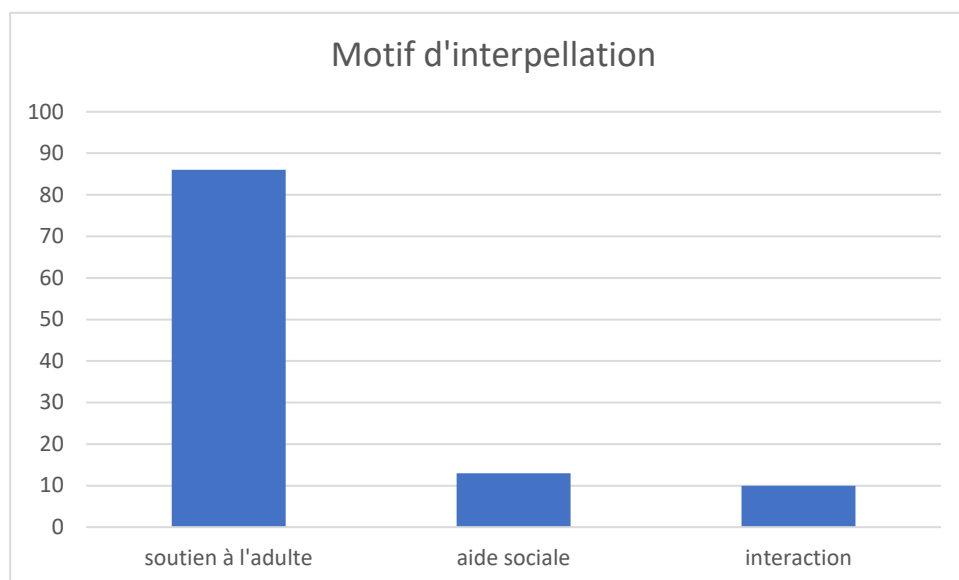
- Aide à la gestion du quotidien (parent et/ou enfant handicapé/malade, dépression du parent, post-partum, parent débordé) ;
- Compétences parentales durant la grossesse (suivi avant la naissance) ;
- Place de la mère (aider à trouver, à garder sa place face à sa propre mère, face à son enfant) ;
- Préserver la relation parent-enfant (soutenir, accompagner lors d'un emprisonnement, un internement).

- **Objectif d'interaction:**

- Respect des besoins primaires/indifférenciation (compétences à répondre aux besoins de l'enfant) ;
- Travail relationnel (relation fusionnelle) ;
- Réintégration (accompagner le retour de l'enfant et/ou de la maman au domicile) ;
- Aide à la stimulation (jouer).

Motifs d'interpellation

MOTIF D'INTERPELLATION	
soutien à l'adulte	86
aide sociale	13
interaction	10
	109



Dans la majorité des cas, nous intervenons pour apporter un **soutien éducatif** aux parents, les aiguiller au niveau de la réponse aux besoins de manière générale. Il s'agit d'une **aide sociale** principalement dans des familles où sont présentes d'importantes déficiences mentales. Et l'**interaction** se travaille lors d'un retour en famille après un placement de l'enfant.

7. Durée des suivis

La durée d'un suivi varie en fonction de son évolution, du degré de collaboration des parents, de l'état de base de la situation.

La décision de mettre fin au suivi est en relation avec les observations, les constats, les hypothèses confirmées ou non, ... effectués tout au long des prestations. Dès lors, si le constat est positif et permet de penser à une « autonomisation » possible de la famille, le dossier est clôturé.

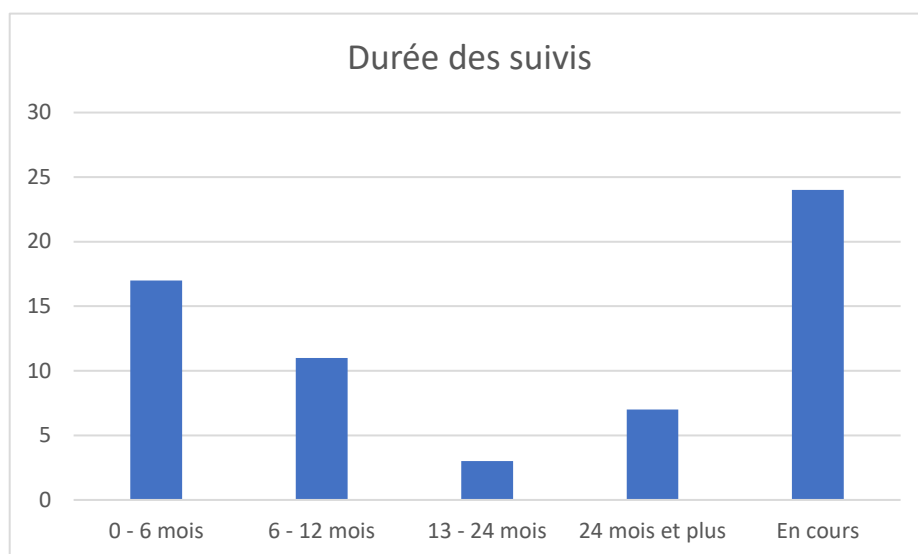
Dans d'autres situations, nous pouvons être amenés à proposer l'intervention conjointe d'autres services (AMO, aides familiales, ...) ou l'intervention exclusive d'autres services (SAJ, SPJ, institutions de placement, hospitalisations, ...).

Il y a en effet des parents qui ne peuvent pas changer malgré toutes les aides proposées. Il y a aussi certains parents qui ont un intérêt réel mais pas adéquat, une compétence parentale partielle et parfois, uniquement quand ils sont (en)cadrés.

Durée des suivis

Les suivis répertoriés dans le tableau ci-dessous, mis à part l'intitulé « en cours », se sont clôturés en 2021.

0 - 6 mois	6 - 12 mois	13 - 24 mois	24 mois et plus	En cours
17	11	3	7	24

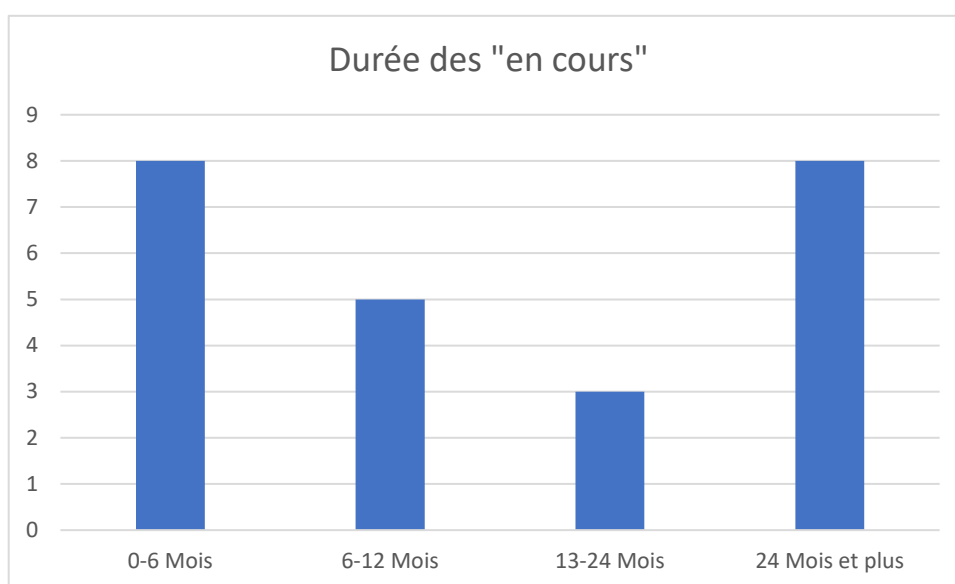


Durée des suivis « En cours »

Ce tableau ci-dessous correspond à la situation, au 31 décembre 2021, concernant la durée des suivis qui ont commencé en 2021, ou précédemment, et qui sont toujours en cours après le 31 décembre 2021.

0-6 Mois	6-12 Mois	13-24 Mois	24 Mois et plus
8	5	3	8

Nous pouvons remarquer que pour huit enfants (dans cinq familles différentes, étant donné les fratries), nous sommes présents dans leur famille depuis plus de 2 ans.



8. Orientation finale

Lors de la réception de la demande, une **réorientation** de cette demande peut être envisagée et ce pour différentes raisons :

- notre service ne convient pas : les objectifs de travail demandés ne correspondent pas à nos missions ou à notre type d'intervention,
- divers changements familiaux, géographiques, ... au début de la demande,
- nous n'avons pas de disponibilité au moment de la demande,
- nous laissons la demande en liste d'attente et au moment où nous avons des disponibilités, la situation familiale a changé et/ou d'autres services sont rentrés en piste et dès lors, notre intervention ne se justifie plus.

Les « réorientations » consistent soit en une ou deux communications téléphoniques pour entendre la demande, soit en une rencontre pour évaluer l'adéquation de la demande.

Ce temps de travail est pris en charge uniquement par la coordinatrice. Il n'y a généralement pas de « démarrage » en famille par la puéricultrice.

Sauf quelques situations où très vite après le début de l'accompagnement, la famille déménage. Nous classons ces cas dans « réorientation » également.

Lors de la fin de l'intervention, plusieurs cas de figure se présentent pour envisager la clôture du suivi :

- **les objectifs sont atteints :**

Le travail réalisé avec la famille et la mobilisation des parents ont permis une évolution satisfaisante de la situation : d'une part, l'observation des enfants est rassurante et d'autre part les compétences et la capacité d'autonomie des parents sont suffisantes que pour qu'ils puissent assumer leur rôle éducatif par eux-mêmes.

- **les objectifs ne sont pas atteints :**

Les objectifs peuvent ne pas être atteints pour différentes raisons, parfois indépendantes de notre volonté. Dans les différents cas de figure, décrits ci-dessous, la situation a, bien souvent, déjà pu évoluer, des améliorations ont pu être apportées, ... mais notre travail n'a pu être amené jusqu'à son terme ou jusqu'à un état suffisamment sécurisant pour l'enfant.

→ *une non-collaboration de la famille :*

Il arrive que nous ne parvenions plus à obtenir une participation active de la famille soit que les objectifs et/ou notre cadre de travail ne correspondent pas aux attentes de la famille soit, qu'à un moment donné, les parents se ferment à toute intervention de notre part, soit que la culture familiale est telle qu'elle ne permet peu ou pas de mobilisation au changement sans pour autant toujours mettre en péril l'évolution des enfants, nous pouvons dès lors davantage miser sur l'ouverture vers l'extérieur (par la crèche, l'école) plutôt que sur le maintien de l'enfant au domicile pour nos prestations.

Dans le cas d'une « non-collaboration », c'est le mandant qui décide de l'aide future à apporter à la famille et/ou de la nécessité ou non de soumettre la situation au Parquet de la jeunesse.

→ *un déménagement de la famille :*

Si la famille déménage, il est possible que nous puissions la suivre dans son nouveau lieu de vie mais il arrive aussi qu'elle parte au-delà de notre périmètre d'intervention, nous devons alors stopper notre accompagnement, parfois de manière très soudaine.

→ *la nécessité d'une réorientation vers un autre service :*

Selon les besoins de la famille, un autre service (proposant un autre type de prise en charge, relevant d'un autre secteur que l'éducatif, traitant de problématiques spécifiques, ...) se révèle parfois plus adapté.

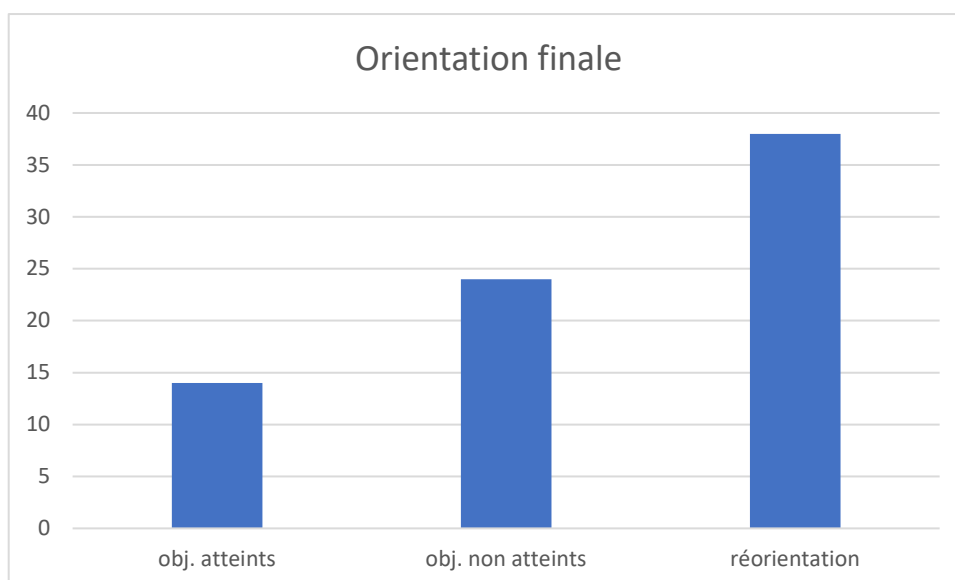
→ *la nécessité d'une autre mesure, voire un placement :*

Dans certaines situations, où les inquiétudes persistent et où le changement ne s'opère pas, l'état de danger persistant des enfants amène parfois les services de l'Aide à la Jeunesse (SAJ - SPJ) à prendre d'autres options que l'accompagnement éducatif, comme par exemple une interpellation du Parquet voire une mesure de placement. Lors de cet événement bouleversant pour l'ensemble de la famille, nous pouvons être présents afin d'accompagner l'enfant et/ou ses parents dans cette nouvelle étape de leur vie, et cela en fonction du bon-vouloir de ces derniers.

Orientation finale

Pour les interventions qui se sont clôturées en 2021, nous distinguons le nombre respectif de suivis selon les critères suivants :

objectifs atteints	14
objectifs non atteints	24
réorientation	38
suivis cloturés en 2021	76



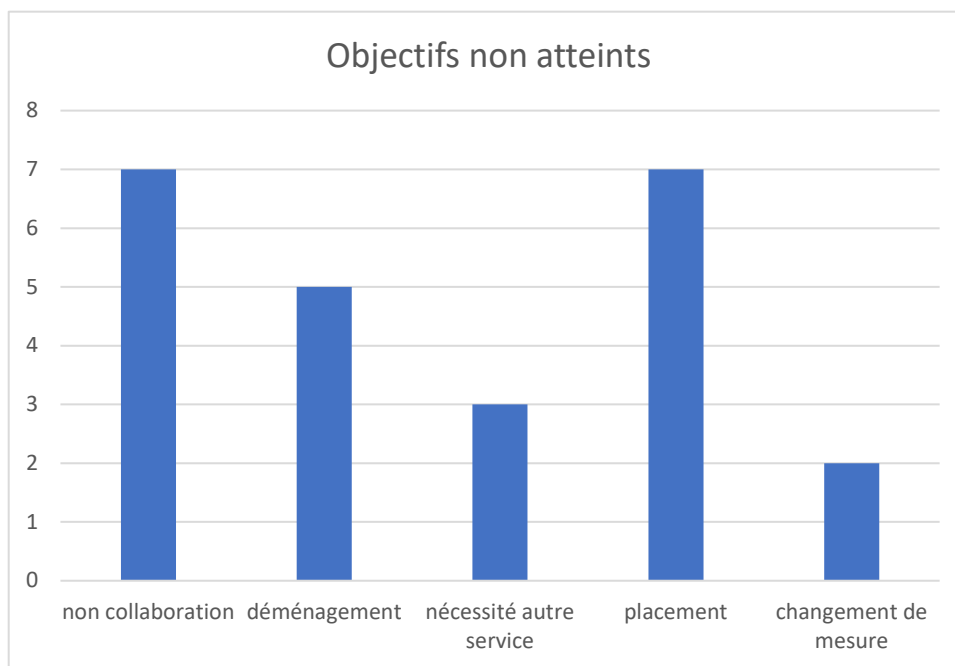
Le nombre de *réorientations*, càd de demandes qui nous ont été adressées mais que nous n'avons pu prendre en charge, a été particulièrement important en 2021. C'est ainsi que de nombreuses demandes sont restées longtemps sur notre liste d'attente sans pouvoir être prises en charge finalement. En effet, au moment où nous avons de la disponibilité pour entamer de nouveaux suivis, les situations en attente n'étaient plus telles qu'elles nous avaient été présentées, et/ou d'autres services avaient pu se mettre en place.

Au 31 décembre 2021, 9 demandes sont toujours en attente d'un suivi.

Pour préciser les *objectifs non atteints*, voici un décompte des différents cas de figure :

non collaboration	7
déménagement	5
nécessité d'un autre service	3
placement	7
changement de mesure	2

24



Lettre à ...

Eloïse,

A mes yeux, la naissance d'un enfant est la plus belle chose au monde. Je suis toujours touchée par ces bébés, si petits et si fragiles. Notre rencontre a eu lieu alors que tu avais à peine un mois, je commençais un suivi dans ta famille pour soutenir ta maman, si jeune et vulnérable, dans le but d'un retour à la maison de ton grand frère de 2 ans. Malgré le peu de contact que vous aviez eu, ton frère était déjà bien attaché à toi et tellement fier de me montrer le « bébé ». Mais la vie en a voulu autrement, quelle ne fut pas ma tristesse d'apprendre que le lendemain de ma première visite, ton petit cœur s'est soudainement arrêté de battre. Certaines choses ne s'expliquent pas, la perte d'un enfant est toujours injuste, triste, déchirante même ! Nous n'avons pas eu l'occasion de partager beaucoup de choses mais l'image que je garderai dans ma mémoire est celle de ton grand frère te faisant un baiser sur le front juste avant mon départ.

Vole petit ange

Mélanie

9. Formations, colloques 2021

Etant donné le contexte sanitaire et social, lié à la pandémie de coronavirus, la plupart des formations ont été annulées sur l'année 2021.

Cependant certaines ont tout de même pu avoir lieu, souvent via visioconférence.

-*Reconnaître les croyances limitantes et les dépasser*, par Nadège Grondin, via l'Université de Paix

-*Les dysparentalités : éduquer ou soigner*, un webinaire de la Société Marcé Francophone, suivi en équipe.

-*Le développement de l'empathie chez l'enfant*, un webinaire de la FILE.

-*Soutenir la confiance en soi des parents*, par Laurie Loop, via l'organisme de formation ATOUTS.

-*Familles en souffrance*, par Geneviève Thiel et Corine Lenoir, via Ressources Enfances.

Nous avons également maintenu notre travail de supervision de cas, avec Colette Godfrin, psychologue et psychothérapeute pour enfants et adolescents. Outre divers emplois en SSM et en hôpitaux pédopsychiatriques, Colette Godfrin est également fondatrice du « Pré en bulles », lieu inspiré de la Maison Verte de Françoise Dolto.

En outre, les discussions lors des réunions d'équipe, ou lors de réunions spécifiques entre la puéricultrice et les coordinatrices, ainsi que les différentes lectures proposées et partagées, sont autant de moments essentiels à une prise de recul nécessaire au travail d'observation et aux moments vécus par la puéricultrice lors de ses prestations en famille. Les ressentis peuvent ainsi être objectivés par des références théoriques, une certaine distance peut être apportée par le regard tiers, une ouverture d'esprit peut être amenée par le dialogue et la concertation.

10. Conclusions

L'accompagnement d'une famille au sein de son domicile, parce qu'une ou des difficultés ont été dénoncées, intègre tout un ensemble d'éléments qui ont trait à la famille elle-même, au réseau, à l'environnement, mais aussi à l'intervenant de terrain.

« S'engager aux côtés des familles, ou comment notre histoire personnelle influence notre vie professionnelle » représente en effet un réel défi au quotidien. La remise en question, la volonté de se former, de lire, la réflexion perpétuelle, le partage, l'ouverture d'esprit, l'honnêteté intellectuelle sont autant de qualités auxquelles les travailleurs du service Le Lien doivent sans cesse se référer.

Le service « Le Lien » existe depuis 1999, autant d'années d'accompagnement de la famille dans sa parentalité partielle, voire parfois inexistante. Nous sommes convaincus de l'importance de ce travail, de son impact sur l'avenir des enfants.

Ce que l'on fait maintenant pour l'enfant aura des répercussions importantes pour son avenir !

Nous travaillons dans le champ de la prévention à long terme, tout en ne sachant pas en mesurer les effets. Dans ce travail relationnel, nous réfléchissons à comment aider un enfant à fabriquer un bon lien minimum avec sa mère et que ce bon lien lui serve de qualité d'expérience pour à son tour devenir parent.

Après la lecture des « lettres à ... » rédigées par les puéricultrices, nous ne pouvons que rester humbles face à la fragilité humaine et à sa complexité. L'intensité des propos met en évidence l'intensité de l'accompagnement et nous rappelle que « la vie n'est pas un long fleuve tranquille » ! Toutes ces réflexions et émotions nous renvoient aussi au dilemme qui peut être vécu par le parent, d'une part, la reconnaissance de ses difficultés, de ses manquements, de sa souffrance et de celle de son enfant et d'autre part, la remise en question de sa représentation de ce qu'est un bon parent !

D'où l'importance de la **transparence** : « ce qui est nommé ne peut plus être ignoré ». D'où l'importance de reconnaître le parent dans sa souffrance, de nommer ce qui définit le « problème ». C'est une marque d'intérêt. C'est aussi ne jamais cesser de croire en l'autre, en sa capacité de réajustement, de réappropriation.

Le service Le Lien ne soutient pas l'idéologie du lien, mais part du postulat selon lequel un changement peut être possible dès le moment où la souffrance a pu s'exprimer. Pour cela, la notion de lien de confiance doit exister entre l'intervenant de terrain et la famille, lien avec le parent, avec l'enfant, avec le réseau, avec son équipe !

Et parfois, le changement ne s'opère pas ... Sachant que « le temps de l'enfant n'est pas le temps de l'adulte », le questionnement sur le pourquoi reste une priorité dans le suivi et ne reçoit pas nécessairement de réponse. Incapacité à apprendre ? Incapacité à comprendre ? Colère qui permet de se déresponsabiliser ? Souffrance personnelle plus forte que la vie ? Injustice ?

Etre Parent, cela ne s'invente pas, cela se construit ... et parfois pas !

MERCI AUX TRAVAILLEURS DU QUOTIDIEN, A LEUR PATIENCE, LEURS COMPETENCES, LEUR GENEROSITE, LEUR PLAISIR A ACCOMPAGNER L'AUTRE DANS SES DIFFICULTES, LEUR AMOUR DE L'AUTRE ...



11. Statistiques du Lien pour l'année 2021

Voir tableaux ci-après.

2021	Date naissance	Date ouverture	Date intervention	Date clôture	Mandant	Motif interpel.	Orientation finale	Précision pour les "non atteints"	Collaboration réseau
1	27-06-17	15-06-20	24-06-20	09-03-21	SPJ Namur	soutien adulte	obj. atteints		
2	13-07-20	10-11-20	23-11-20	22-01-21	SAJ Neufchateau	aide sociale	obj. non atteints	placement	Bébé accueil, SPJ
3	23-10-18	30-03-21		25-10-21	SPJ Nivelles	aide sociale	réorientation		
4	17-09-20	05-03-21		27-04-21	Atribu mobile	soutien adulte	réorientation		
5	04-09-14	22-10-20	06-01-21	30-06-21	SAJ Dinant	interaction	obj. non atteints	déménagement	ONE, école
6	01-07-16	22-10-20	06-01-21	30-06-21	SAJ Dinant	interaction	obj. non atteints	déménagement	ONE, école
7	10-05-17	01-12-17	01-12-17	01-12-21	SAJ Dinant	aide sociale	obj. atteints		ONE, crèche, école
8	01-04-20	23-04-21	17-05-21	19-11-21	SAJ Neufchateau	aide sociale	obj. non atteints	déménagement	crèche
9	08-01-20	08-06-21		18-01-22	Planning familial	soutien adulte	réorientation		
10	10-11-16	15-05-20	07-07-20	30-04-21	SAJ Marche	interaction	obj. atteints		
11	31-12-19	22-02-21	05-03-21	01-04-21	SAJ neufchateau	interaction	obj. non atteints	placement	
12	31-12-19	22-02-21	05-03-21	01-04-21	SAJ neufchateau	interaction	obj. non atteints	placement	
13	19-04-17	21-10-20	29-01-21	04-08-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	obj. non atteints	placement	AFU
14	16-07-19	21-10-20	29-01-21	04-08-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	obj. non atteints	placement	AFU
15	02-03-21	12-07-21		09-09-21	SAJ Dinant	soutien adulte	réorientation		
16	13-12-17	11-06-21	17-08-21	29-10-21	SAJ Neufchateau	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	Solaix, ONE, Psychomotricienne, Logements sociaux, aides familiales
17	10-08-16	16-08-21	22-10-21	21-12-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	changement de mesure	ONE
18	26-05-20	16-08-21	22-10-21	21-12-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	changement de mesure	ONE
19	14-06-19	12-10-21		01-02-22	SAJ Marche	soutien adulte	réorientation		
20	23-09-14	15-05-19	02-12-19	26-01-22	SPJ Dinant	interaction	obj. atteints		CPAS, SASPE, AMO
21	10-11-16	15-05-19	02-12-19	26-01-22	SPJ Dinant	interaction	obj. atteints		CPAS, SASPE, AMO
22	24-08-21	27-10-21		09-02-22	SAJ Dinant	soutien adulte	réorientation		
23	04-05-21	05-07-21	21-09-21	21-02-22	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	ONE
24	16-09-20	17-09-20	08-10-20	24-02-21	ONE CHR	soutien adulte	obj. non atteints	nécessité autre service	CPAS, ONE, unité pédiatrique mère-enfant
25	19-12-18	29-06-21		19-01-22	SAJ Namur	soutien adulte	réorientation		
26	18-01-20	29-06-21		19-01-22	SAJ Namur	soutien adulte	réorientation		
27	30-04-18	25-10-21		08-11-21	SAJ Dinant	soutien adulte	réorientation		

28	06-02-21	25-10-21		08-11-21	SAJ Dinant	soutien adulte	réorientation		
29	03-03-21	19-04-21		04-06-21	SSM	soutien adulte	réorientation		
30	11-12-19	13-01-21		17-02-21	SAJ Dinant	soutien adulte	réorientation		
31	10-04-18	17-02-21		30-03-21	SAJ Namur	soutien adulte	réorientation		
32	16-01-21	05-11-21		13-12-21	SAJ Marche	soutien adulte	réorientation		
33	10-09-17	23-11-20		22-01-21	SPJ Neufchateau	interaction	réorientation		
34	06-12-19	30-03-21		26-04-21	ONE CHR	soutien adulte	réorientation		
35	25-02-19	10-12-20	19-01-21	19-03-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	ONE
36	17-03-16	22-12-17	01-02-18	30-03-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		SPJ, service acc. AVIQ, institution
37	05-08-17	25-11-21		27-01-22	SAJ Marche	soutien adulte	réorientation		
38	14-10-20	25-11-21		27-01-22	SAJ Marche	soutien adulte	réorientation		
39	22-08-20	17-09-20	12-10-20	14-01-21	ONE	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	SAJ
40	03-10-17	21-04-21		21-04-21	SOS Enfant	soutien adulte	réorientation		
41	27-02-19	21-04-21		21-04-21	SOS Enfant	soutien adulte	réorientation		
42	12-03-21	21-04-21		21-04-21	SOS Enfant	soutien adulte	réorientation		
43	25-12-17	26-04-21	02-06-21	07-07-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	
44	16-08-19	26-04-21	02-06-21	07-07-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	
45	12-03-21	04-05-21		27-10-21	ONE CHR	soutien adulte	réorientation		
46	26-11-20	03-09-21		28-01-22	SAJ Neufchateau	soutien adulte	réorientation		
47	11-06-20	12-01-21	29-04-21	28-01-22	SAJ Neufchateau	soutien adulte	obj. non atteints	déménagement	
48	20-12-21	10-11-21		13-12-21	ONE	soutien adulte	réorientation		
49	20-12-21	10-11-21		13-12-21	ONE	soutien adulte	réorientation		
50	05-10-18	03-12-20		15-12-21	SPJ Neufchateau	interaction	réorientation		
51	24-06-20	19-10-21		01-02-22	CPAS	soutien adulte	réorientation		
52	17-09-21	19-10-21		01-02-22	CPAS	soutien adulte	réorientation		
53	01-08-20	03-09-20	01-10-20	03-06-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	déménagement	ONE
54	31-01-20	21-05-21		13-09-21	SAJ Namur	soutien adulte	réorientation		
55	06-02-15	09-08-21		29-10-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	réorientation		
56	24-01-16	09-08-21		29-10-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	réorientation		
57	05-04-17	09-08-21		29-10-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	réorientation		
58	29-04-18	31-03-21		31-03-21	SPJ Namur	soutien adulte	réorientation		

59	16-02-20	31-03-21		31-03-21	SPJ Namur	soutien adulte	réorientation		
60	21-10-17	12-02-20	06-03-20	23-09-21	SPJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		
61	04-12-16	24-11-20	05-02-21	22-09-21	SAJ Namur	soutien adulte	obj. atteints		
62	22-09-17	03-10-18	01-01-19	31-01-22	SAJ Marche	aide sociale	obj. atteints		CPAS, aides fam, SPJ, accueillante, école
63	14-11-18	22-10-20	18-01-21	13-07-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	placement	ONE
64	29-05-20	22-10-20	18-01-21	13-07-21	SAJ Dinant	soutien adulte	obj. non atteints	non collaboration	ONE
65	14-11-18	14-10-21		19-10-21	père	soutien adulte	réorientation		
66	29-05-20	14-10-21		19-10-21	père	soutien adulte	réorientation		
67	20-09-17	30-06-20	09-09-20	05-03-21	SPJ Namur	soutien adulte	obj. non atteints	placement	
68	27-02-20	30-06-20	09-09-20	21-03-22	SPJ Namur	soutien adulte	obj. non atteints	nécessité autre service	crèche
69	22-10-15	22-10-20	08-01-21	en cours	SSM	aide sociale			PMS, pédiatre, CPAS, Mikado, kiné, crèche
70	27-06-19	22-10-20	08-01-21	en cours	SSM	aide sociale			PMS, pédiatre, CPAS, Mikado, kiné, crèche
71	30-08-18	03-02-21		10-02-21	SAJ Namur	soutien adulte	réorientation		
72	30-08-18	28-04-21	18-05-21	en cours	SAJ Namur	soutien adulte			
73	21-07-16	23-10-17	01-01-18	07-03-22	SPJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		école
74	04-09-18	15-06-21	20-09-21	en cours	SAJ Dinant	soutien adulte			crèche, école, CPAS
75	01-08-19	15-06-21	20-09-21	en cours	SAJ Dinant	soutien adulte			crèche, école, CPAS
76	30-06-12	24-05-17	01-06-17	en cours	SPJ Dinant	aide sociale			SRG, aides fam, école, PMS
77	22-05-14	24-05-17	01-06-17	en cours	SPJ Dinant	aide sociale			SRG, aides fam, école, PMS
78	07-05-18	01-05-20	01-05-20	en cours	parents	aide sociale			SRG, aides fam, école, PMS
79	18-10-14	25-07-19	04-12-19	en cours	SPJ Dinant	soutien adulte			école
80	19-11-16	25-07-19	04-12-19	en cours	SPJ Dinant	soutien adulte			école
81	20-10-16	11-01-21	22-01-21	21-09-21	SPJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		
82	07-03-18	11-01-21	22-01-21	21-09-21	SPJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		
83	03-04-19	11-01-21	22-01-21	21-09-21	SPJ Dinant	soutien adulte	obj. atteints		crèche
84	12-06-19	04-05-20	04-08-20	en cours	SAJ Namur	soutien adulte			CPAS, Mikado
85	03-07-19	23-09-19	17-01-20	17-02-22	SAJ Namur	aide sociale	obj. non atteints	nécessité autre service	ONE, crèche, serv. Acc. AVIQ
86	08-01-18	12-10-18	02-11-18	en cours	SPJ Marche	soutien adulte			école, suivis spécialisés (logo, psychomot)

87	16-03-18	02-07-21	20-07-21	en cours	SPJ Marche	soutien adulte			
88	02-03-21	02-07-21	20-07-21	en cours	SPJ Marche	soutien adulte			
89	18-08-21	20-08-21	30-08-21	en cours	SAJ Marche	soutien adulte			ONE, crèche
90	27-01-20	03-09-21	08-12-21	en cours	SAJ Marche	soutien adulte			
91	20-11-16	16-01-19	06-02-19	en cours	Maman/SAJ Marche	soutien adulte			Admin biens, école,
92	05-12-19	29-11-19	07-12-19	en cours	Maman/SAJ Marche	soutien adulte			Admin biens, école,
93	11-03-17	21-08-19	01-10-19	01-09-21	SPJ Neufchateau	soutien adulte	obj. atteints		
94	12-09-19	02-09-19	01-10-19	en cours	SAJ Neufchateau	soutien adulte			
95	16-02-20	22-06-20	15-09-20	en cours	SAJ Namur	interaction			crèche, ONE
96	26-10-16	03-12-20	11-01-21	en cours	SAJ Namur	soutien adulte			service accomp AVIQ, école
97	09-03-18	03-12-20	11-01-21	en cours	SAJ Namur	soutien adulte			service accomp AVIQ, école
98	22-02-19	01-03-21	20-09-21	en cours	SPJ Dinant	soutien adulte			Centre d'accueil Croix Rouge
99	10-07-18	14-01-21	06-09-21	en cours	crèche	soutien adulte			Mikado
100	06-07-21	12-07-21		22-03-22	ONE CHR	soutien adulte	réorientation		
101	01-07-20	02-03-21	en attente		service d'accompagnement santé mentale	soutien adulte			
102	10-11-21	27-08-21	en attente		parent	soutien adulte			
103	26-10-19	15-09-21	en attente		SAJ Namur	soutien adulte			
104	18-04-19	13-10-21	en attente		SPJ Namur	soutien adulte			
105	07-12-20	13-10-21	en attente		SPJ Namur	soutien adulte			
106	27-11-21	18-10-21	en attente		ONE CHR	soutien adulte			
107	09-03-21	27-10-21	en attente		Unité mère-enfant Clairs Vallons	aide sociale			
108	04-03-21	24-11-21	en attente		SAJ Nivelles	aide sociale			
109	16-09-20	03-12-21	en attente		Clairs Vallons/SAJ Namur	soutien adulte			